

Traduction disponible sur demande

16 – 17 Octobre 2018 | Paris Marriott Opera Ambassador Hotel

6ème conférence de C5

ANTI-CORRUPTION

France Edition

Le seul évènement apportant des stratégies pratiques pour la mise en application de Loi Sapin II et la conformité

AVEC LES INTERVENTIONS EXCLUSIVES DE:



Arnaud Jaune
Directeur Adjoint
Agence française anticorruption



Maxence Delorme
Procureur
TGI de Nanterre



Mathilde Mesnard
Directrice adjointe, Affaires
financières et des entreprises
OCDE

Des opportunités de networking uniques
incluant:

AccorHotels	Groupe Casino
ADP	La Française des Jeux
Atos	Orange
BIC Group	Seche Group
Brakesgroup (Sysco)	Schneider Electric
Dassault Systemes	Siaci Saint Honoré
EDF	Suez
Esterline	Tarkett
Exane	Technicolor
French Tennis Federation	Thales Group
Gefco	Vallourec

PLUS 4 ateliers pratiques et interactifs:

LUNDI 15 OCTOBRE 2018:

A Détecter la corruption au sein de vos opérations locales et dans vos filiales: Comment faire une évaluation efficace et une cartographie unifiée des risques?

B Mettre en place un système de lancement d'alerte pour répondre aux plaintes de lanceurs d'alerte et les traiter efficacement

MERCREDI 18 OCTOBRE 2018:

C Contrôler le risque de corruption en construisant un programme efficace de due diligence des tiers

D Mise en application d'un programme de conformité anticorruption avec des ressources limitées: Comment faire mieux avec moins?

Executive Sponsors:



Exhibitors:



Associate Sponsor:



Drinks Reception Sponsor:



REGISTER NOW C5-Online.com/ACFrance | +44 (0) 20 7878 6888

a C5 Group Company
Business Information in a Global Context

**Soyez présent
là où vos
pairs se
trouvent
les 16 – 17
Octobre 2018.**

Adoptée en décembre 2016, la Loi Sapin II a introduit des modifications majeures dans le cadre français de lutte contre la corruption. Les 3 innovations majeures étaient la création d'une nouvelle autorité anticorruption (l'Agence Française anticorruption ou AFA), de nouvelles obligations relatives à conformité auxquelles certaines entreprises doivent se soumettre et l'introduction de nouvelles Conventions Judiciaires d'Intérêt Public (CJIP) ou Conventions de poursuites différées (DPA).

En février 2018, les premières CJIP ont été conclues pour des accusations de corruption entre le Parquet de Nanterre et 2 sociétés françaises. Ces deux cas représentent une avancée significative car ils ont abouti à des résultats négociés obtenus dans le contexte d'une enquête de corruption à la base de l'adoption de la Loi Sapin II.

La Conférence Anti-Corruption France de C5 est le seul événement anticorruption local conçu pour fournir de précieux outils aux professionnels expérimentés de la conformité, du droit, du risque de l'audit interne qui font face à la tâche ardue d'évaluer ou réévaluer l'exposition de leur entreprise aux risques de corruption. Ils pourront ainsi construire, mettre en pratique et surveiller des programmes et des procédures de conformité adéquats pour traiter les risques.

La conférence a rassemblé un panel exceptionnel de cadres de la conformité et de la déontologie des plus grandes entreprises, des avocats, enquêteurs, experts en forensique et hauts responsables de gouvernement. Profitez de cette opportunité pour entendre les opinions de ce panel unique d'experts dans le domaine et pour rencontrer des homologues et collègues partageant des problématiques similaires.

Obtenir les dernières opinions sur:

- > Les premiers audits de l'Agence française anticorruption
- > Le système anticorruption de la Loi Sapin 2 et le premier accord français de poursuites différées (CJIP)
- > La responsabilité pénale du Compliance Officer
- > L'impact de la Loi Sapin II dans les affaires de corruption transnationales
- > Qu'est-ce qui rend un système de conformité efficace? Un point de vue de l'Agence française anticorruption (AFA)

Ajoutez une valeur pratique à votre expérience en assistant aux ateliers avant et après la conférence:

A Détection de la corruption dans vos opérations locales et vos filiales: Comment faire une évaluation efficace et une cartographie unifiée des risques?

B Mise en place d'un système de lancement d'alerte pour répondre aux plaintes de lanceurs d'alerte et qui les traite efficacement

C Contrôle du risque de corruption en élaborant un programme de due diligence des tiers

D Mise en pratique d'un programme de conformité anticorruption avec des ressources limitées: comment mieux faire avec moins

LAST YEAR SAW



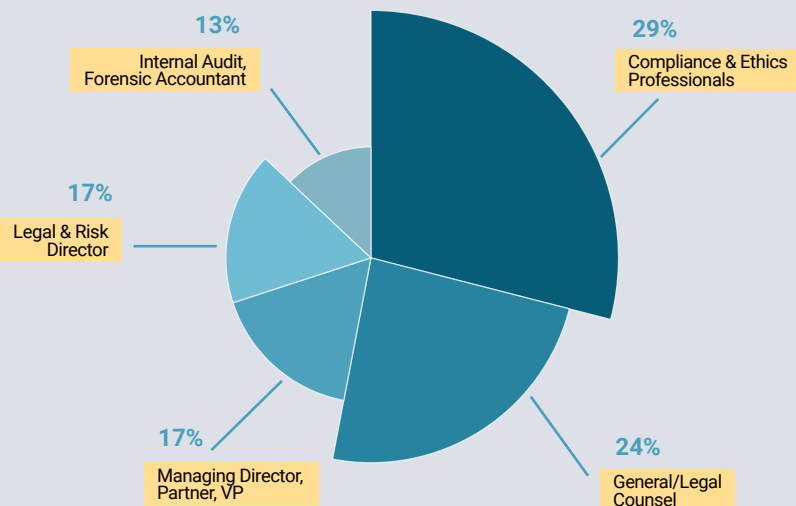
100+
Attendees



40+
Expert Industry &
Government Speakers



20+
Industries Represented



DES EXPERTS DISTINGUÉS

Aurélie Dellac

Group Legal and Compliance Advisor
Gefco

Bérengère Thibierge

Group Senior Counsel – Compliance
Officer – Legal
Tarkett

Besma Boumaza

SVP General Counsel, Secrétaire
adjoindé du Conseil d'administration
AccorHotels

Bryan J. Sillaman

Managing Partner
Hughes Hubbard & Reed LLP

Arnaud Jaune

Directeur Adjoint
Agence française anticorruption

Charlotte Grass

Group Senior Legal Counsel
Antitrust, Compliance & Regulatory
Vallourec

Christian Laveau

Directeur Audit – Risk Management
– Compliance & Qualité
ADP

Daniel Pinazo

Compliance Solutions Manager
Bureau van Dijk

Delphine Bernard

Directrice de l'Éthique et de la
Conformité
Suez

Dominique Lamoureux

Directeur éthique et
responsabilité d'entreprise
Thales Group

Emmanuel Pascal

Directeur de l'audit interne et
risk-management
Brakesgroup (Sysco)

Eric Seassaud

General Counsel & Chief Contracts,
Ethics & Compliance Officer
VINCI Construction Grands Projets

Francine Ruellan

Responsable éthique & conformité
La Française des Jeux

François Lhospitalier

Directeur juridique et conformité
Fédération française de tennis

Géraldine Hivert de Grandi

Directeur Juridique Groupe
Seche Group

Guillaume Litvak

Chief Audit Executive
Technicolor

Guillaume Pellegrin

Avocat
Bredin Prat

Jean-Baptiste Siproudhis

Directeur Conformité –
Group Head of Compliance
Atos

Jean Marie Gauvain

Directeur des Risques juridiques
Groupe Casino

Laurent Cohen-Tanugi

Avocat à la Cour – Managing partner
Laurent Cohen-Tanugi Avocats

Marc Jany

Directeur de la conformité
au niveau mondial
Dassault Systemes

Maria Lancri

Avocat
GGV

Mathilde Mesnard

Directrice adjointe des Affaires
financières et des entreprises
OCDE

Maxence Delorme

Procureur
**Tribunal de Grande Instance
de Nanterre**

Michael H. Huneke

Partner
Hughes Hubbard & Reed LLP

Patrick Maisonneuve

Avocat à La Cour
Cabinet Maisonneuve

Pierre-Antoine Badoz

Directeur de la conformité
Orange

Pierre Schick

Directeur de la conformité Groupe
EDF

Romain Marie

Directeur de la conformité Groupe
Schneider Electric

Samanta Le Pont

Directrice risque et conformité
Siaci Saint Honoré

Sandy Jaunet

Legal Manager –
Company and Securities Law
BIC Group

Stéphane de Navacelle

Avocat
Navacelle

Thierry Villié

Directeur de la conformité
Exane

Tony Charles

Chief Client Officer
Steele

Valérie Josien

Directrice de la conformité pour
la région EMOA
Esterline

Grégoire Bertrou

Partner
Willkie Farr & Gallagher LLP

Global Sponsorship Opportunities

C5 works closely with sponsors to create the perfect business development solution catered exclusively to the needs of any practice group, business line or corporation. With over 500 conferences held in Europe, Russia and the CIS, China, India, the US and Canada, C5 provides a diverse portfolio of first-class events tailored to the senior level executive.

To find out how to position your firm as an industry leader by sponsoring this event, please contact **Andy Matthews** on **+44 (0) 20 7878 6991** or email **A.Matthews@C5-Online.com**

REGISTER NOW C5-Online.com/ACFrance | **+44 (0) 20 7878 6888**

a C5 Group Company
Business Information in a Global Context

ATELIER AVANT LA CONFÉRENCE

Lundi 15 Octobre

ATELIER A | 9.30 – 12.30

Détection de la corruption dans vos opérations locales et vos filiales : comment effectuer une évaluation efficace et une cartographie unifiée des risques?

Eric Seassaud

Directeur juridique, contrats et conformité
Engie

L'évaluation des risques est essentielle pour la gestion efficace du risque de corruption. Participer à cet atelier vous aidera à identifier et évaluer les risques de corruption. L'atelier explorera également comment l'évaluation des risques s'inscrit dans le développement et le maintien d'un programme plus large de lutte contre la corruption dans l'entreprise.

- Objectifs et cartographie des risques:
 - Identification des risques et analyse de la manière dont ils sont liés
 - Fournir un mécanisme pour développer une solide stratégie de gestion des risques
 - Comparaison et évaluation de la gestion actuelle des risques
- Comment appliquer au mieux une méthodologie?
 - Qui doit effectuer la cartographie des risques?
 - Définition des sources d'information
 - Développement de directives définissant les objectifs, la méthodologie, les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes
 - Communication de la stratégie de gestion des risques autant à la direction qu'aux employés
- Actualisation et établissement d'un parcours traçable de cette évaluation des risques
- Mesure des systèmes de conformité anticorruption de vos partenaires commerciaux par rapport à la norme ISO 37001
- Obtention d'un vue consensuelle couvrant tous les risques de la société et de ses filiales d'un point de vue stratégique, opérationnel, légal, réputationnel et financier
- Optimisation de l'affectation des ressources et moyens disponibles (priorité donnée aux risques les plus critiques)

ATELIER B | 13.30 – 16.30

Mettre en place un dispositif d'alerte efficace, protecteur des lanceurs d'alerte et personnes visées par l'alerte

Bérengère Thibierge

Group Senior Counsel – Compliance Officer – Legal
Tarkett

Depuis le 1er janvier 2018 et en application des dispositions du Chapitre 2 de la Loi Sapin II, toutes les entreprises privées d'au moins 50 salariés et certains organismes publics doivent mettre en place des procédures appropriées de recueil des signalements émis par les membres de leurs personnelles ou leurs collaborateurs extérieurs et occasionnels. Très simple dans ses principes, la mise en place d'un tel dispositif implique de concilier de nombreuses exigences légales et contraintes pratiques. Ces différentes contraintes seront présentées et débattues, pour vous permettre de mieux discerner le type de dispositif d'alerte le plus adéquat pour votre entreprise.

- Qu'est-ce qu'une « alerte » au sens de la Loi Sapin II?
- Qu'est-ce que la « protection des lanceurs d'alerte » dans la loi Sapin II?
- Comment concilier les exigences de la Loi Sapin II avec d'autres lois françaises ou étrangères?
- Comment déployer efficacement un dispositif d'alerte répondant aux exigences de la Loi Sapin II dans une société internationale ? dans une PME?
- Comment définir vos objectifs pour votre dispositif d'alerte interne ?
- Comment gagner la confiance de vos équipes dans l'efficacité du dispositif d'alerte?

“ Overall experience outstanding, also in view of the networking opportunities.

– CHIESI FARMACEUTICI

UNE CONFÉRENCE À LAQUELLE IL FAUT ABSOLUMENT ASSISTER POUR:

- Les responsables de l'Éthique & la Conformité
- Les Vice-Présidents and Directeurs de:
 - la Responsabilité de l'entreprise
 - des contrats internationaux
 - de la conformité des entreprises
 - des affaires juridiques
 - de l'audit interne
 - de la gouvernance et de l'investissement durable
 - de la déontologie des affaires
- Les avocats
- Les juristes de cabinet privé spécialisés en:
 - Gouvernance d'entreprise
 - Règlementation et conformité internationale
 - Crime en col blanc
 - Investigations
- Les cabinets comptables et de conseils
 - en investigations et forensique
 - en transactions



C5

Business Information in a Global Context

The C5 Group, comprising C5 in Europe, The Canadian Institute, and American Conference Institute, is a leading global events and business intelligence company.

For over 30 years, C5 Group has provided the opportunities that bring together business leaders, professionals and international experts from around the world to learn, meet, network and make the contacts that create the opportunities.

Our conferences and related products connect the power of people with the power of information, a powerful combination for business growth and success.

JOIN THE CONVERSATION



@C5Live_AC #ACFrance



Anti-Corruption Experts: Networking Group

1ER JOUR DE LA CONFÉRENCE

Mardi 16 Octobre 2018

8.30

Enregistrement et café

9.00

Remarques d'ouverture de la part des présidents de séance

Géraldine Hivert de Grandi
Directeur Juridique Groupe
Seche Group

Eric Seassaud
General Counsel & Chief
Contracts, Ethics &
Compliance Officer
VINCI Construction
Grands Projets

9.15

Bilan après une année d'application de la Loi SAPIN II: L'Agence Française Anticorruption parle des premiers contrôles

Arnaud Jaune
Directeur Adjoint
Agence française anticorruption

- Comment les programmes de contrôle sont-ils décidés?
- Quelles sont les conditions requises pour satisfaire les contrôles?
- Comment sont ils effectués?
- Quels pouvoirs les agents ont-ils?
- Quelles conclusions peuvent être tirées de leurs investigations?

10.00 SÉANCE AVEC PANEL

De l'évaluation du système anticorruption de la loi Sapin 2 jusqu'à la première Convention Judiciaire d'intérêt Public

Bryan J. Sillaman – Modérateur
Managing Partner
Hughes Hubbard & Reed LLP

Maxence Delorme
Procureur
Tribunal de grande instance
de Nanterre

Stéphane de Navacelle
Avocat
Navacelle

- Aspects clés de Sapin II et la CJIP
- Aperçu du cadre de premier cas français avec la CJIP
- Dans quelle mesure le CJIP est comparable aux DPA des Etats-Unis ou du Royaume-Uni?

11.00

Rafraichissements

11.30 SÉANCE AVEC PANEL

Renforcement de votre cartographie du risque de corruption: Comment relever les défis dans toutes les unités et opérations commerciales?

François Lhospitalier
Directeur juridique et conformité
Fédération française de tennis

Delphine Bernard
Directrice de l'Ethique et de la Conformité
Suez

Emmanuel Pascal
Responsable de l'audit interne
Sysco

Samanta Le Pont
Directrice risques et conformité
Siaci Saint Honoré

- Quelles actions prioritaires doivent être menées pour minimiser les risques?
- Quels sont les outils de formation à développer pour le personnel des opérations?
- Quels sont les paramètres à prendre en compte lors de l'évaluation des risques?
- Évaluer le risque émanant des unités commerciales et des transactions
- Comment adapter la cartographie des risques?

12.30 SÉANCE AVEC PANEL

Gestion du risque des tiers: Quelles procédures de due diligence devez-vous adopter lorsque vous commencez à traiter avec de nouveaux partenaires commerciaux et agents?

Daniel Pinazo
Compliance Solutions Manager
Bureau van Dijk

Jean Marie Gauvain
Directeur Risque and conformité pour le groupe
Groupe Casino

Guillaume Litvak
Directeur de l'audit
Technicolor

Marc Jany
Directeur de la conformité au niveau mondial
Dassault Systemes

- Identification et enregistrement de tous vos tiers et collecte, analyse et stockage de toutes les informations pertinentes les concernant
- Utilisation d'un processus d'évaluation des risques pour identifier, réduire et surveiller les risques
- Mise en œuvre de procédures strictes de contrôle pour détecter les incidents de corruption
- Examen et évaluation de l'efficacité des tiers de l'entreprise

13.30

Déjeuner

14.30 SÉANCE AVEC PANEL

Comment les contrôles financiers et comptables peuvent-ils détecter les pratiques de corruption?

Patrick Maisonneuve
Avocat à La Cour
Cabinet Maisonneuve

- Application de contrôles financiers dans les pays à haut risque et pour des transactions à haut risque
- Fournir des conseils spécifiques afin que les professions comptables fassent attention aux « signaux d'alerte »
- Développement d'une stratégie sur mesure qui satisfait les conditions anticorruption requises pour les rapports financiers clés

15.30 SÉANCE AVEC PANEL

Étant donné les contrôles menés par l'Agence anticorruption (AFA), qu'est-ce qui constitue un programme de conformité efficace?

Maria Lancri – Modératrice

Avocat

GGV

Pierre-Antoine Badoz

Directeur de la conformité

Orange

Christian Laveau

Directeur de l'audit – Gestion des risques – Compliance

ADP

Besma Boumaza

SVP General Counsel, Corporate & Compliance,

Secrétaire adjoint au Conseil d'

AccorHotels

Romain Marie

VP Group Legal Compliance

Schneider Electric

- À quoi un programme de conformité efficace doit-il ressembler et quelles sont les conséquences de ne pas en avoir un
- Établir des directives claires et flexibles auxquelles il est possible de se conformer sans affecter l'entreprise
- Comprendre les tâches qu'il faut traiter en priorité dans le programme de conformité
- Que doit inclure le programme de conformité?
- Engager la direction: Qu'elle rôle doit-elle jouer?

16.30

Rafraichissements

17.00 NOUVEAU!

Tour de table et réception avec boissons

Sélectionnez de rejoindre les tours de table lorsque vous aurez fini la journée afin d'échanger des points de vue, débattre des questions et partager vos expériences concernant les défis auxquels le secteur est confronté. Chaque tour de table se focalise sur un thème, possède un animateur et est programmé pour durer une heure.

1/ Appliquer le Code de déontologie dans les filiales en prenant en compte le contexte local où la société a des opérations

Valérie Josien

Responsable de la conformité pour la zone Europe,

Moyen Orient Afrique du Nord

Esterline

- Quelles sont les normes d'éthique et procédures requises?
- Développement et promulgation de politiques pour un domaine de risques particulier
- Mise en œuvre d'un processus d'évaluation des risques

2/ Comment les DPA affectent la fonction compliance et les initiatives compliance des sociétés

Michael H. Huneke

Partner

Hughes Hubbard & Reed LLP

- Comment le DPA affectera la fonction conformité lors de poursuites pénales
- Quel sera le rôle des juges?
- Quelle est la défense pour les entreprises impliquées dans des enquêtes pluri-juridictionnelles?

3/ Mener une enquête interne satisfaisante tout en se conformant au RGPD et à la législation du travail

- Déterminer le champ de l'enquête et un plan d'action approprié
- Identifier qu'elles sont les personnes pouvant mener l'enquête et comment le faire au mieux
- Quand est-il opportun de mener une enquête interne?

4/ Comment les entreprises respectent-elles les normes exigées par les réglementations des différents pays tels Sapin II, le UKBA, le FCPA et la liste croissante des nouvelles réglementations à l'échelle mondiale?

Tony Charles

Chief Client Officer

Steele

- Quelle diligence est requise?
- À quelle fréquence les fournisseurs devraient-ils être examinés?
- Comment les organisations utilisent-elles efficacement la technologie pour gérer les exigences de conformité?
- Quelles analyses les entreprises suivent-elles pour évaluer la performance de leur programme?
- À quoi ressemble un modèle de surveillance efficace?

18.00

Remarques du président pour la fin du premier jour de la conférence

2ÈME JOUR DE LA CONFÉRENCE

Mercredi 17 Octobre 2018

8.30

Enregistrement et café

8.50

Remarques des présidents de séance

Géraldine Hivert de Grandi

Directeur Juridique Groupe

Seche Group

Eric Seassaud

General Counsel & Chief

Contracts, Ethics &

Compliance Officer

VINCI Construction Grands

Projets

9.00 SÉANCE AVEC PANEL

Responsabilité pénale du Directeur de la conformité: Quel risque, quelle est son étendue et quelle est votre défense?

Géraldine Hivert de Grandi

Group General Counsel

Seche Group

Guillaume Pellegrin

Avocat

Bredin Prat

Thierry Villié

Directeur de la conformité

Exane

- Quelle est la tendance au Département de la Justice des Etats-Unis et autres autorités d'enquête concernant la responsabilité personnelle d'un Chief Compliance Officer?
- Qu'est-ce qui pourrait déclencher la responsabilité pénale au jour le jour?
- Comment les directeurs de la conformité peuvent-ils éviter leur propre risque?
- Établir une culture de la conformité



10.00 SÉANCE AVEC PANEL

Renforcement des exigences du plan de vigilance pour mieux identifier et prévenir les risques humains et environnementaux

Sandy Jaunet

Legal Manager – Company and Securities Law
BIC Group

- Comprendre le contexte réglementaire international et le devoir des sociétés mères et pour la lutte anticorruption
- Apprendre comment se conformer à la législation sur l'obligation de moyens et Sapin II
- Mettre en œuvre d'un processus d'évaluation des risques

11.00

Rafraichissements

11.30 ETUDE DE CAS

Comment Thales a-t-il construit et maintenu une culture de l'intégrité à tous les niveaux?

Dominique Lamoureux

Directeur de l'éthique et de la responsabilité d'entreprise
Group Thales

- Développer une culture de confiance et d'intégrité avec tous ses partenaires
- Établir un code de déontologie anticorruption
- Mettre en application un système éthique permettant aux salariés d'y être préparés et de s'impliquer
- Former les salariés aux risques de corruption et à la concurrence déloyale
- Quels sont les indicateurs pour évaluer l'intégrité et l'éthique au sein des entreprises

12.15

Déjeuner

13.15 SÉANCE AVEC PANEL

Comment mettre en pratique un système professionnel de lancement d'alerte conforme aux conditions requises par la Loi Sapin 2?

Pierre Schick – Modérateur

Directeur éthique et conformité Groupe
EDF

Jean-Baptiste Siproudhis

Directeur conformité Groupe
Atos

Francine Ruellan

Directeur éthique et conformité
La Française des Jeux

Charlotte Grass

Directeur, Affaires juridiques, concurrence, conformité et réglementaires
Vallourec Group

Mathilde Mesnard

Directrice adjointe des Affaires financières et des entreprises
OCDE

- Comment le canal de signalement a-t-il évolué?
- Mettre en place un système de signalement permettant à tous les salariés de l'utiliser
- Mise en pratique d'outils permettant d'obtenir un changement culturel au sein de votre entreprise
- Comment garantir l'anonymat?

14.15 DÉBAT DU PANEL

Quel est l'impact de la Loi Sapin II dans les affaires transnationales de corruption?

Laurent Cohen-Tanugi

Avocat à la Cour –
Managing partner
Laurent Cohen-Tanugi Avocats

Grégoire Bertrou

Partner
Willkie Farr & Gallagher LLP

- Quels critères doivent-ils être satisfaits pour que le droit français s'applique aux cas transnationaux de corruption?
- Quelles opportunités les CJIP (DPA) présentent-elles aux sociétés françaises confrontées à des enquêtes pénales pluri-juridictionnelles?
- Quelles sont les limites du cadre de la Loi Sapin II dans la lutte contre la corruption transnationale?

15.15

Rafraichissements

15.30 NOUVEAU!

Tour de table de benchmarking

Sélectionnez de vous joindre aux tours de table à la fin de la journée afin d'échanger vos points de vue, débattre des questions et partager votre expérience concernant les défis actuels pour le secteur. Chaque tour de table se focalise sur un thème, possède un animateur et est programmé pour durer une heure.

1/ Mettre en application un Code de déontologie anticorruption dans le règlement intérieur d'une société

Aurélié Dellac

Group Legal and Compliance Advisor
Gefco

- Nomination d'un groupe de travail au sein de l'équipe du code de déontologie provenant de différents domaines
- Collecte et analyse de l'information
- Adoption du Code de déontologie et par organes exécutifs
- Formations dispensées à ce sujet aux salariés et aux tiers agissant dans l'intérêt de l'entreprise

2/ Utiliser un processus d'évaluation des risques pour identifier, segmenter, réduire et surveiller les risques

- S'assurer que les tiers comprennent vos objectifs relatifs à la conformité
- Améliorer la capacité et l'expertise afin d'empêcher et détecter les pratiques de corruption
- Mettre en application un programme de mesures de réduction par niveau de risque

3/ Surveillance de la conformité au moyen de l'intelligence artificielle

- Comment approcher les nouvelles dimensions de l'intelligence artificielle
- Le défi de la sécurité des données: Comment gérer le risque réputationnel
- Les responsables conformité du futur mesurant l'efficacité du programme de conformité

16.30

Remarques du président et fin de la conférence

ATELIER POST-CONFÉRENCE

Jeu 18 Octobre

ATELIER C | 9.30 – 12.30

Contrôle du risque corruption en construisant un programme efficace de due diligence des tiers

Une approche complète de la gestion de la due diligence est essentielle pour une entreprise qui a des affaires dans le monde entier. Les entreprises doivent aligner les risques et les faiblesses de leur société sur le programme d'audit de leurs tiers.

- Identifier et cartographier les risques pertinents, cadeaux et divertissements, tiers, acquisition de données, rémunérations et primes d'incitation
- Trouver une approche systématique pour déterminer le niveau de due diligence requis proportionnel au niveau de risque
 - Comment se conformer au secret d'état et à la réglementation sur la protection des données?
 - Utiliser un modèle basé sur les risques pour déterminer le niveau de suivi en cours
- Comment mettre en application une approche basée sur les risques lorsque l'on commence à traiter avec de nouveaux partenaires?
 - Comment justifier/documenter les arguments en sa faveur?
 - Stratégies à utiliser lorsque l'on commence à traiter avec différents volumes et types de tiers: obtenir leur approbation et les former
 - Comment rédiger des contrats adéquats pour gérer la conformité appliquée par les tiers dans l'avenir
- Surveillance de vos risques concernant les tiers
 - Comment faire des contrôles internes sur mesure pour une surveillance efficace des tiers
- Évaluer et renouveler les conditions générales des contrats
 - S'assurer que vous avez en place les outils adéquats de surveillance continue
 - Surveiller les factures et les paiements et comment déceler les problèmes pour chaque transaction
- Utiliser des ressources internes pour construire une structure de communication et de rapports claire et transparente

ATELIER D | 13.30 – 16.00

Mettre en application un programme de conformité anticorruption avec des ressources limitées: Comment mieux faire avec peu?

Beaucoup de systèmes de réglementation exigent que tous types de d'organisations mettent en pratique un programme de conformité, soit en tant qu'exigence réglementaire directe, soit en tant que moyens efficaces pour éviter ou réduire les amendes pour des infractions. Pour être validés par la réglementation, ces programmes doivent être « efficaces » c'est-à-dire en général qu'ils doivent être raisonnablement conçus et administrés vigoureusement. Pendant l'atelier, vous obtiendrez les outils et les meilleures pratiques permettant à votre organisation de mettre à jour votre stratégie de conformité à partir de zéro.

- Identifier les risques auxquels votre entreprise est confrontée et évaluer le danger qu'ils représentent
 - Réfléchir aux zones de risque à celles qui peuvent affecter votre entreprise
 - Documenter les zones qui, selon vous, vous sont applicables
 - Prenez connaissance des problèmes que des entreprises comparables ont rencontrés
- Actualiser les politiques anti-subornation au sein de l'entreprise
 - Quelles sont les domaines critiques dans la lutte contre la corruption au sein de la société?
 - Politiques et mesures pour construire une stratégie anticorruption efficace
 - Comment maximiser les ressources anticorruption déjà en place?
- Comment mettre en pratique un système de lancement d'alerte?
 - Mettre en pratique un système interne de lancement d'alerte
 - Définir une procédure à suivre et des structures se conformant à la réglementation
 - Mettre les outils en pratique à un coût minimum
- Communiquer votre code de déontologie au personnel en le mettant à disposition sous un format accessible et s'y référer régulièrement
 - Annoncer clairement qu'il est attendu des membres du personnel qu'ils le lisent et comprennent comment il s'applique à eux
 - Discuter un domaine particulier de risque dans le contexte du code de déontologie

Upcoming Anti-Corruption Conferences:

12th INTERNATIONAL CONFERENCE ON
**ANTI-CORRUPTION
LONDON**
27 – 28 June 2018 | Park Plaza Hotel Victoria | London

ANTI-CORRUPTION
SPAIN 13 – 14 November 2018
Madrid

To discuss sponsorship opportunities, please contact
Andy Matthews on +44 207 878 6991
or A.Matthews@C5-Online.com

JOIN THE CONVERSATION



@C5Live_AC #ACFrance



Anti-Corruption Experts: Networking Group

THANK YOU TO OUR SPONSORS

Executive Sponsors:



With extensive information on 200 million companies' their directors and corporate structures, our products can help you with your AML research, KYC and financial crime prevention. They are invaluable for:

- Researching beneficial ownership, PEPs and Sanctions
 - Client on-boarding/customer due diligence
 - Conflict checking and identifying links between companies
 - Links between corporate structures and sanction list
 - Customised reporting and combination with your own data
- www.bvdinfo.com/compliance



Dechert is a leading global law firm with 27 offices around the world. We advise on matters and transactions of the greatest complexity, bringing energy, creativity and efficient management of legal issues to deliver commercial and practical advice for clients.



ETHIC Intelligence Since 2006, ETHIC Intelligence has been providing best practices certification of corporate anti-corruption compliance programs so companies can communicate credibly on their compliance achievements. Co-drafter of ISO 37001, ETHIC Intelligence has already certified several global companies according to this Anti-Bribery Management Standard which was published in October 2016. www.ethic-intelligence.com



Steele Compliance Solutions, Inc. is a global compliance intelligence firm offering comprehensive third-party due diligence and software-as-a-service (SaaS) solutions that help organisations comply with regulatory third-party compliance requirements. Our suite of products and services include regulatory due diligence, third-party program advisory services, program management services, and a secure, automated third-party management software platform. www.steeleglobal.com

Exhibitors:



All your compliance. All in one place. GAN transforms the way compliance programs operate by bringing together all of your critical compliance systems, docs, and data into a single, fully-integrated platform. Goodbye disconnected spreadsheets. Hello effortless compliance. www.ganintegrity.com



NAVEX Global protects your organisation from internal and external compliance risks with our full suite of proven software, content and services. Our scalable solutions make ethics and compliance programmes more effective and easier to manage and measure. More than 12,500 clients trust us to power their due diligence and compliance programmes.



The Red Flag Group is a global integrity and compliance risk firm. We apply our unique set of advice, technology and business intelligence applications to manage the integrity and compliance risks of our customers. We have a proven methodology that we use to help companies manage these risks. www.redflaggroup.com

Associate Sponsor:



Hughes Hubbard & Reed LLP is an international law firm ranked for 12 years, including five years in a row as the top-ranked New York-based firm, on The American Lawyer's A-List of what the magazine calls "the top firms among the nation's legal elite." We advise and represent clients in over 30 specialized practices. Our firm strikes the balance between scale and agility, handling large and complex matters, while remaining flexible to adapt to clients' needs and market developments. For more information, please visit www.hugheshubbard.com.

Drinks Reception Sponsor:



Expolink's whistleblowing services enable employees to speak up and report their workplace concerns, in confidence. Founded in 1995, we are Europe's longest-established provider of independent whistleblowing solutions, supporting leading European companies like L'Oréal, Bayer and BAE Systems. Today we offer a uniquely comprehensive service comprising telephone, mobile app and web reporting channels; case management software and analytics tools. www.expolink.co.uk

3 WAYS TO REGISTER



ONLINE:
C5-Online.com/ACFrance



EMAIL:
Registration@C5-Online.com



PHONE:
+44 20 7878 6888

Registration Information

Registration Code

B00-603-603L19.E

Conference Code

603L19-PAR

Registration Type	SAVE UP TO €500 Register & Pay by 13 July 2018	SAVE UP TO €300 Register & Pay by 21 September 2018	Register & Pay by 16 October 2018
CORPORATE PRICING			
<input type="checkbox"/> ALL ACCESS PASS* : Conference + All 4	€2099	€2299	€2599
<input type="checkbox"/> Conference + Pre-Conference Workshops (A&B)	€1749	€1949	€2249
<input type="checkbox"/> Conference + Post-Conference Workshops (C&D)	€1749	€1949	€2249
<input type="checkbox"/> Conference Only	€1299	€1499	€1799
LAW FIRMS, CONSULTANCIES & SOLUTION PROVIDERS PRICING			
<input type="checkbox"/> ALL ACCESS PASS* : Conference + 4 Workshops	€2699	€2845	€2999
<input type="checkbox"/> Conference + Pre-Conference Workshops (A&B)	€2349	€2495	€2649
<input type="checkbox"/> Conference + Post-Conference Workshops (C&D)	€2349	€2495	€2649
<input type="checkbox"/> Conference Only	€1899	€2045	€2199
<input type="checkbox"/> Conference Materials Only		€595	
Please add 20% French VAT to all orders if not established in France and not providing a French VAT number.			

Bringing a Team?

2 - 4	10% Conference Discount
5 - 6	15% Conference Discount
7 - 9	20% Conference Discount
10 or more	Call +44 (0) 20 7878 6888

All Delegates will receive an online link to access the conference materials as part of their registration fee. Conference materials are available 2 working days post event.

*ALL ACCESS PASS is recommended for maximum learning and networking value.

Terms and Conditions

Payment Policy

Payment must be received in full by the conference date to ensure admittance. All discounts will be applied to the Conference Only fee (excluding add-ons), cannot be combined with any other offer, and must be paid in full at time of order. Group discounts available to 2 or more individuals employed by the same organisation, when registering at the same time.

Delegate Substitutions and Cancellations

You must notify us by email at least 48 hrs in advance of the conference if you wish to send a substitute participant. If you are unable to find a substitute, please notify us in writing no later than 10 days prior to the conference date and a credit voucher will be issued to you for the full amount paid, redeemable against any other C5 conference in the next 12 months. Delegates may not "share" a pass between multiple attendees without prior authorization.

All cancelled conference registrations will be subject to a cancellation fee of €250 and applicable VAT. If the conference currency is EUR or USD a €350 and applicable VAT or \$350 cancellation fee will apply.

Any product extensions (inclusive of workshops, receptions, masterclasses, etc.) will be subject to a cancellation fee of €40 and applicable VAT. If the conference currency is EUR or USD a €50 and applicable VAT or \$50 cancellation fee will apply. If you prefer, you may request a refund of fees paid less the applicable cancellation fee. No credits or refunds will be given for cancellations received within 10 days of the conference start date. No liability is assumed by C5 for changes in program date, content, speakers or venue. C5 reserves the right to cancel any conference it deems necessary and will, in such event, make a full refund of any registration fee, but will not be responsible for airfare, hotel or other costs incurred by registrants.